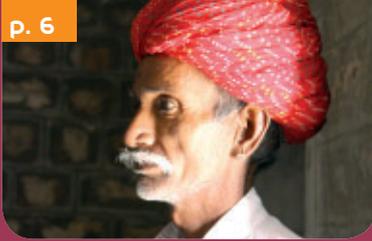


p. 6



Exposition Rajasthan

p. 16



Festivités locales

189

Merville

actualités





le mot du maire



De gauche à droite : un jeune mervillois, M. Laurent TOFFANELLO, représentant de l'association des commerçants, M. le Maire et M. Werner GRONOW, président de l'Aéromodélisme, lors du dépôt de gerbe au pied de l'arbre de la liberté

© Photo de couverture :
Feux d'artifice de la fête locale / Photo Laura BÉNÉDET

Cette année encore, la fête du village a rencontré un grand succès auprès des mervillois. Les divers orchestres, le feu d'artifice et les nombreuses attractions ont attiré une foule importante chaque soir du week-end. Aussi, les événements qui ont terni la fin de soirée du dimanche ne doivent pas diminuer la réussite de ce week-end de fête. Je souhaite ici renouveler mes remerciements et mes félicitations à tous les organisateurs.

La rentrée des classes s'est déroulée sans encombre. 331 enfants ont été accueilli en élémentaire et 221 en maternelle. L'aménagement d'une nouvelle salle de classe dans le bâtiment principal de la maternelle a permis d'accueillir la nouvelle classe. Ceci en attendant le préfabriqué, mis à disposition par le Conseil Général, qui sera livré pour la rentrée de Toussaint et qui permettra de retrouver plus de confort pour tous.

Grâce à l'association « l'Autan et l'Harmattan » et aux deux artistes Burkinabé, Saï et Aimé, les enfants de l'école ont pu découvrir, durant ce mois de septembre l'art du Batik. Chaque enfant a été initié à cette technique africaine et a ainsi pu créer son propre chef d'œuvre. Une riche initiative de découverte culturelle.

Bernard TAGNÈRES
Maire de Merville

PPBE

Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) de l'aérodrome Toulouse-Blagnac

Le projet de plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) de l'aérodrome Toulouse-Blagnac est mis à disposition du public pendant 2 mois, conformément à l'article R572-9 du code de l'environnement.

**Cette consultation se déroule
du lundi 10 septembre
au samedi 10 novembre 2012 inclus.**

Le dossier du PPBE et un registre de consultation pour recueillir les observations du public seront à votre disposition à l'accueil de la mairie.

Politique Sociale

La commission Politique Sociale vous convie à participer à un débat, le mercredi 24 octobre à la salle Joseph BON, de 14h30 à 17h.

Le thème sera un vaste programme sur la motricité, les moyens de l'entretenir, de l'améliorer et les moyens de prévenir les chutes. Nous aurons un débat qui pourra évoluer avec les questions que vous-même pourrez nous amener.

Nous avons fait appel à un professionnel kinésithérapeute exerçant en libéral et en institution auprès de

personnes handicapées moteurs et de personnes âgées.

Il sera là pour vous informer, pour répondre à vos questions et à vos attentes.

L'après-midi se terminera autour d'un goûter qui permettra à tous de continuer à échanger et à se documenter.

Nous souhaitons renouveler ces échanges très régulièrement. Un

thème différent sera traité à chaque séance par un intervenant extérieur.

En fin de séance, les participants choisiront le thème de la séance suivante. Nous vous attendons nombreux à cette première réunion afin de lancer ce projet qui nous tient à cœur. ■

Marie-Claude LEFÈVRE,
*déléguée à la politique sociale
et les membres de la commission*

Réunion de rentrée

Comme tous les ans, l'ensemble des enseignants et du personnel municipal ont été invités à la veille de la rentrée scolaire.

Le Maire a profité de cette occasion pour faire le point avant la rentrée des classes et notamment concernant l'ouverture d'une classe supplémentaire en maternelle. Cette ouverture amène quelques changements dans l'organisation du personnel et des locaux. Un préfabriqué va être fourni par le Conseil Général durant les vacances de la Toussaint. En attendant la classe a été installée dans une ancienne salle informatique transformée pour l'occasion en salle de cours. ■



*L'équipe enseignante
de l'école élémentaire*



*M. Le Maire s'adressant au personnel
et aux élus de la commune*

Nous souhaitons à toutes et à tous une très bonne année scolaire 2012 / 2013.

Service Technique

Aménagement autour du stade de BEAUMONT.

Des filets pare-balls ainsi qu'une nouvelle clôture ont été installés au stade par le service technique courant septembre. Deux employés du service technique de la commune ont effectué cette tâche.

Le stade se trouvant à proximité de l'Intermarché, récemment ouvert, il était nécessaire de compléter ces installations. ■



■ Lundi 1^{er} octobre :

Loto du Club Arc-en-ciel, 14h30,
salle Joseph BON

■ Dimanche 7 octobre :

Vide-greniers de l'APEM, 9h-18h,
cour de l'école primaire

■ Jeudi 11 octobre :

Repas choucroute de l'Interclub
(clubs du 3^e âge de Merville,
Pibrac, Mondonville, Daux,
Cornebarrieu, Ondes et Lasserre),
12h, salle polyvalente

■ Samedi 13 octobre :

Soirée théâtre avec le Foyer
Rural, 21h, salle polyvalente

■ Dimanche 14 octobre :

Repas de l'amitié du
Club Arc-en-ciel, 12h,
salle des fêtes de la mairie

■ Mercredi 17 octobre :

Belote du Club Arc-en-ciel,
20h30, salle Joseph BON

■ Samedi 20 octobre :

Soirée paëlla au profit
de l'association
Grégory LEMARCHAL, 20h,
salle polyvalente

■ Dimanche 21 octobre :

12^e Fête du Canard avec Plan
Manjar e Plan Viure Al Pais,
journée portes ouvertes, à partir
de 8h30, ferme des Téoulets

■ Mercredi 24 octobre :

Après-midi seniors, 14h-17h,
salle Joseph BON

■ Vendredi 26 octobre :

Conseil Municipal, 21h,
salle du conseil, mairie

■ Samedi 27 octobre :

Loto des 3 sociétés, 21h,
salle polyvalente

■ Mercredi 31 octobre :

Belote du Club Arc-en-ciel,
20h30, salle Joseph BON



SYNTHÈSE

CONSEIL MUNICIPAL*

25 mai 2012

PRÉSENTS:

B. TAGNÈRES, C. AYGAT, Y. VERSAPUECH, P. OGRODNIK, T. VIGNOLLES, A.-M. DURRIS, J.-L. FOURQUET, C. LABORDE, M.-C. LEFÈVRE, R. BÉGUÉ, A. MOUCHET, M.-L. FAURIE, N. SUDRES, S. GIBILARO, C. PARIS, N. AUGUSTE, D. CADAMURO, J. LABAYEN REMAZEILLES, C. BÉGUÉ, J.-Y. CHALMETON, M.-T. TRECCANI, P. POUTREL

Absents/Excusés/Procurations:

J. COLTRO donne procuration à M.-C. LEFÈVRE • E. SANTAMANS donne procuration à C. AYGAT • P. DI BENEDETTO donne procuration à C. PARIS • J.-F. LARROUX donne procuration à M.-T. TRECCANI • G. MARTIN donne procuration à P. POUTREL

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. Création du comité technique (CT)

M. le Maire informe que la création du CT fait suite aux accords du Bercy du 2/06/08 sur la rénovation du dialogue social dans la fonction publique.

Adopté à la majorité et 3 abstentions

2. Positionnement des postes au Service des Affaires Scolaires

M. le Maire informe qu'en raison des besoins du service et de la réforme de résorption de l'emploi précaire dans la fonction publique, il est impossible de maintenir sur un même poste les mêmes agents pendant une durée de plus de 6 mois. Il propose de pallier à cette situation par la création de 2 postes permanents pour remplacements.

Grade	nombre /sem	Utilisation
Adj. tech. 2 ^e cl.	20	remplacement
Adj. tech. 2 ^e cl.	20	remplacement
Adj. tech. 2 ^e cl.	28	équilibre remplacements
Adj. tech. 2 ^e cl.	8	juillet et août

Adopté à la majorité et 1 abstention

3. Régularisation de 4 postes (distribution du bulletin municipal, bibliothèque, association et affaires scolaires)

M. le Maire informe qu'il faut régulariser la situation de 4 agents qui travaillent sur des délibérations non-conformes.

Grade	Temps de travail (en hre/sem)	Service
Adjoint technique 2 ^e classe	32	Affaires scolaires
Adjoint administratif 2 ^e classe	7.30	Communication

Grade	Temps de travail (en hre/sem)	Service
Adjoint animation 2 ^e classe	36	Associations
Adjoint du patrimoine	42	bibliothèque

Adopté à la majorité et 1 abstention

4. Remplacements au service enfance jeunesse

M. le Maire précise que les contrats de travail de 2 agents du service animation arrivent à terme. Les chiffres d'inscription des enfants dans les centres de loisirs cet été nécessitent le recrutement d'un agent. S'agissant de besoins très ponctuels, il propose la création

d'un poste supplémentaire de 20 h/semaine pour août et septembre 2012, s'ajoutant aux 2 postes d'adjoints d'animation 2^e classe, représentant 57.80h / semaine.

Adopté à la majorité et 4 abstentions

5. Tableau des effectifs

Grade ou emploi	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont temps non complet
Secteur Administratif	2 A + 9 C	10	10	0
Secteur Technique	1 B + 26 C	27	27	13
Secteur Social	5 C	5	5	5
Secteur Culturel	2 C	2	2	1
Secteur Animation	16 C	16	16	6
Total		61	61	25

Tableau complet disponible dans le compte-rendu présent sur le site de la commune.

Adopté à la majorité et 4 votes contre

6. Indemnité pour congé de formation

M. le Maire informe qu'un agent a formulé une demande de placement en congé de formation et a sollicité une aide financière conformément à la législation. Le Conseil Municipal a proposé de lui attribuer une indemnité à hauteur de 70% de son traitement. Cet agent ne sera pas remplacé par un nouveau poste, mais par une réorganisation interne au service des affaires scolaires.

Adopté à la majorité 1 vote contre et 3 abstentions

7. Election d'un candidat au syndicat mixte de la forêt de Bouconne

M. le Maire propose le poste de délégué titulaire à M. BÉGUÉ en remplacement de M. CHALMETON et le poste de suppléant à Mme AYGAT en remplacement de M. BÉGUÉ.

Adopté à l'unanimité

SERVICE TECHNIQUE

1. Avenant sur le marché de travaux de la rue des Pyrénées

M. le Maire informe qu'en application de l'article 28 du code des marchés public, l'entreprise Colas, retenue pour le marché des travaux d'urbanisation de la rue des Pyrénées propose un sous-traitant (PROFIL 06) chargé de la facturation dudit marché.

Adopté à la majorité, 1 vote contre et 1 abstention

2. Convention sur l'emprise routière

M. le Maire explique que certaines opérations d'investissement réalisées dans les emprises de routes départementales sont d'initiative municipale. La commune bénéficie pour ces investissements des attributions du FCTVA sous réserve de signer une convention avec le Conseil Général.

Adopté à l'unanimité

URBANISME

1. Mise en place d'un taux pour la Taxe d'Aménagement (TA)

M. le Maire propose le maintien de la TA à 5 % pour une durée d'un an, ainsi que les exonérations suivantes: 30 % sur les locaux d'habitation et d'hébergement bénéficiant du prêt aidé de l'État, hors Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI) et 50 % de la surface excédant 100 m² pour les constructions de résidences principales financées à l'aide du Prêt à Taux Zéro Renforcé.

Adopté à l'unanimité

2. Majoration des droits à construire

M. le Maire explique que la loi n° 2012-376 du 20/03/2012 relative à la majoration des droits à construire a été mise en œuvre pour faire face à la pénurie d'offres de logements. Elle prévoit des dispositions transitoires pour faciliter la construction de nouveaux logements et l'agrandissement de logements existants. Les droits à construire sont augmentés de 30 %. Dans un délai de 6 mois suivant la promulgation de la loi, l'autorité compétente pour élaborer le PLU met à la disposition du public une note d'information présentant les conséquences de l'application de cette majoration. Le public peut formuler ses observations et le Conseil Municipal décide ensuite de la non-application de cette majoration sur tout ou partie du territoire. La loi ayant été promulguée le 20/03/12, l'information au public devra se terminer début septembre. Cette loi s'applique aux demandes de permis et aux déclarations déposées avant le 1/01/2016, car elle est limitée dans le temps.

Adopté à l'unanimité

3. Acquisitions et échanges fonciers

M. le Maire informe que des accords ayant été trouvés avec certains propriétaires, dans le cadre des négociations en cours sur le secteur Lartigue, une demande d'aide sera effectuée auprès du Conseil Général dans le cadre du mécanisme de prêt sans intérêt.

Objet	Secteur	Parcelles commune	Surface (en m ²)	Parcelles privées	Contenance en mètres carrés)	Prix de vente en €
Echange commune/CAVALLIN	Laffage/Lartigue	C 1449	400	E 201 E 208 E 1286 E1288	10 518	
Echange commune/THORE	Laffage/Lartigue	C 1449	2 400	E 244	22 470	
Acquisitions commune/Indivision DESTARAC	Lartigue		8 410 515	E 243 E 285		26 000
Acquisition commune/M & Mme P. DESTARAC	Lartigue		35 697	E 239 E 1285 E 1287		100 000

Adopté à l'unanimité

4. Vente de terrain

M. le Maire rappelle que la vente à M. BORASO d'une parcelle de terrain de 1301 m², pour un montant de 150 000 €, située impasse G. BRASSENS (C1149 et C1829) a été prévue en recette investissement dans le BP 2012. La commune est propriétaire d'une autre parcelle voisine de la première (C1833 de 1693 m²) et M. BORASO est intéressé pour l'acquérir. Le prix de la deuxième parcelle n'est pas encore fixé mais il sera sur la même base €/m² que la première.

Adopté à l'unanimité

FINANCES

1. Fixation du taux de la taxe du foncier non bâti (TFNB)

Mme DURRIS explique que la hausse du taux de la taxe d'habitation (TH) doit correspondre à celle de la TFNB. Elle précise que lors du

vote du budget, le pourcentage de hausse de la TFNB voté était supérieur au taux de la TH. Elle propose au Conseil Municipal de procéder au vote des taux par la baisse du taux de TFNB voté précédemment (lors du vote du budget) conformément au tableau ci-dessous.

Taxes	Taux 2011 en %	Taux proposé en 2012 en %
Habitation	15.69	15.93
Foncier bâti	17.47	17.99
Foncier non bâti	98.93	100.44

Adopté à la majorité et 2 votes contre

2. Décisions modificatives

M. le Maire explique que les décisions modificatives concernent les points suivants:

- Une augmentation du résultat 2011 de 6 € due à une faute de frappe

- Une diminution du chapitre 012 d'un montant de 600 € à la suite d'un secours d'urgence apporté à un agent. Le maire explique qu'un agent a été en grande difficulté financière et le budget du CCAS a opéré l'avance. Il s'agit donc pour le budget général de rétrocéder cette somme au CCAS.

- Une diminution de 1399 € à la suite du changement du taux de la TFNB.

Adopté à l'unanimité

ENFANCE JEUNESSE

1. Mise en place d'une charte pour les Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM)

M. le Maire explique que le décret du 28/08/92, portant statut particulier de cadres d'emplois des ATSEM, confirme le double rôle d'assistance maternelle et



BIBLIOTHÈQUE

Nouveautés

Miséricorde :

Jussi ADLER

Les craies de couleur :

Josette BOUDOU

L'Ouest barbare :

Jean-François COATMEUR

La piste des Templiers :

William DIETRICH

Cap Amiral :

Frédéric D'ONAGLIA

Aventurier des glaces :

Nicolas DUBREUIL

Le silence des cloîtres :

Alicia GIMENEZ

Kaïken :

Jean-Christophe GRANGE

L'Embellie :

Auour-Ava OLAFSDOTTIR

La piste du Tigre :

James PATTERSON

Printemps barbare :

Hector TOBAR

Titeuf. A la folie :

ZEP

Nouveautés

IMPRIMÉES EN GROS CARACTÈRES

Le faucheur d'ombres :

Jean ANGLADE

La collection Kledermann :

Juliette BENZONI

Les racines du temps :

Annie DEGROOTE

Dans la peau d'un autre :

Xavier MULLER

L'Héritage :

Katherine WEBB

pédagogique des ATSEM et une véritable reconnaissance statutaire. En l'absence de règles claires, les collectivités sont amenées à établir un document cadre relatif à l'organisation du travail des ATSEM dans le but de mieux en préciser leur rôle et leur positionnement.

Adopté à l'unanimité

2. Marché de fournitures scolaires

M. le Maire informe qu'un appel public à concurrence sur la base de l'article 28 du code des marchés publics a été lancé pour l'achat des fournitures et manuels scolaires. Trois offres ont été reçues pour les fournitures et deux pour les manuels scolaires. La commission d'appel d'offres réunie en date

18/06/12, a choisi l'entreprise Bureau Office pour les fournitures (application prix catalogue collectivités et remise de 23% sur chaque article) l'entreprise NLU pour les manuels scolaire (application prix catalogue collectivités et remise de 22%).

Adopté à la majorité et 2 abstentions

QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire rappelle qu'un groupe de travail a été créé lors du précédent Conseil Municipal suite au nombre d'incivilités constatés les derniers mois dans la commune. Il en fait un compte-rendu et précise que 2 rencontres ont été prévues avec les jeunes. 2 tranches d'âge

ont été ciblées: les 12/17 ans et les 18/25 ans. Un plan de communication par affichage a été réalisé pour les convier à ces rencontres. L'objectif des rencontres était de les informer sur l'offre municipale adaptée à leur situation, d'écouter leurs demandes et de connaître leurs besoins et leurs attentes.

Pour les prochaines réunions du Conseil Municipal, le maire propose que le vice-président de la CCSG délégué au développement économique présente le projet de Zone d'envergure éco-qualifiée de Merville et qu'une présentation du SIVU Rivage soit mise à l'ordre du jour du Conseil Municipal de septembre 2012. ■

Les comptes-rendus officiels des Conseils Municipaux sont consultables en mairie et sur le site internet de la commune
> www.merville31.fr > rubrique : municipalité

BIBLIOTHÈQUE

Expo graff du 1^{er} au 15 octobre

dans le cadre du projet « Mai(s) ma Parole » mené en partenariat avec le Foyer Rural, de jeunes mervillois ont participé à des stages de graff et ont pu réaliser leur propre tableau, sous la direction de Zako, jeune graffeur toulousain qui a exécuté aussi la fresque du mur de la bibliothèque. Toutes ces œuvres seront exposées à la bibliothèque durant 15 jours seulement pour que chacun puisse les admirer avant leur remise définitive à leurs auteurs. ■



Les réalisations des jeunes graffeurs à l'Espace JOUVION.

Expo photos :

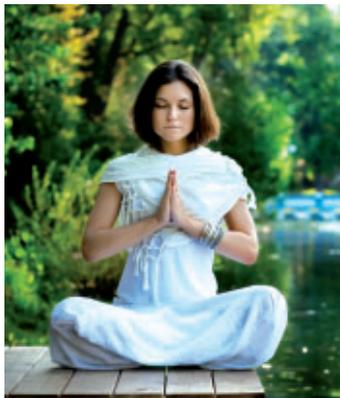
Portraits indiens du Rajasthan du 17 octobre au 15 novembre



Quelques visages et quelques sourires, des couleurs qui explosent, voilà l'Inde mystérieuse que Christine CARRADE-ALILECHE vous présente à travers une sélection de ses photographies de voyage. ■

Ne manquez pas cette superbe exposition à la bibliothèque, véritable invitation au voyage.

Le yoga pour une rentrée zen



Les cours de yoga de Danielle NORMAND reprendront le 19 septembre à 14h30 et 19h45. Voilà plus de 25 ans que Danielle enseigne cet art de vivre aux mervillois dans la salle située au 461, chemin du Bois de Beillard à Merville.

Professeur diplômée de l'école normale de yoga de Paris, Danielle vous propose de prolonger les bienfaits des vacances.

Les séances d'une durée de 1h15 commencent par des échauffements, des exercices de respirations, des asanas (postures) et se terminent par une relaxation yogique.

Vous êtes invités gracieusement pour votre première séance.

Renseignements et inscriptions au 05 61 85 19 30

FORUM DES ASSOCIATIONS

Les associations ont "fait le plein" d'adhérents

Le samedi 1^{er} septembre, les associations mervilloises se sont réunies à la salle polyvalente afin de présenter leurs programmes pour la saison 2012/ 2013.



Chacun a pu découvrir les différentes activités proposées. Une nouveauté cette année, un questionnaire réalisé par la commission Vie Locale et Associative, Culturelle et Sportive a

permis à chaque visiteur de découvrir les associations de Merville.

Avant l'ouverture du forum, une gerbe a été déposée par M. le Maire, Bernard TAGNÈRES en compagnie de M. Werner GRONOW, président

du Merville Aéromodélisme et de M. Laurent TOFFANELLO, représentant l'association des commerçants. Déposée au pied de l'Arbre de la Liberté, cette gerbe rend hommage aux anciens membres et bénévoles des associations disparus. La journée s'est terminée dans la convivialité par un couscous servi à la salle polyvalente où près de 220 personnes se sont attablées. ■

La commission Vie Locale et Associative, Culturelle et Sportive vous souhaite une belle saison associative 2012 / 2013.

Bonne retraite Evelyne !

Petits et grands ont repris le chemin de l'école et du travail mais pas tous! Evelyne GONELLA, nourrice depuis plus de 25 ans a pris sa retraite à la fin de l'année scolaire 2011-2012. A sa grande surprise, tous les enfants qu'elle a gardés se sont réunis au mois de juin pour lui souhaiter une bonne retraite! Une fois remise de ces émotions, tout le monde a pu reparler des anecdotes du passé

autour d'un buffet. La soirée s'est terminée tard et restera gravée dans les mémoires. Les parents de: Frédérique, Manon, Stéphanie, Cécile, Justin, Mélodie, Alice, Julie, Juliette, Camille, Emeline, Etienne, Zélie, Jade, Lila, Loris, Chloé, Flavien, Lilian, Juliette et Célian remercient vivement Evelyne pour tous les bons soins et les bons conseils qu'elle a apportés à tous ces enfants. Merci Evelyne. ■

Mme Christelle VIALIS



**YBC
Coiffure**

HORAIRES

Du lundi au jeudi
9h - 12h et 14h - 19h30

Le vendredi
9h - 19h30 non-stop

Le samedi
8h - 17h non-stop

www.ybccoiffure.com
05 61 07 01 87
centre commercial Intermarché



**Pizza
Moon**

5 route du stade
31330 MERVILLE
05 61 42 55 74
www.pizzamoon.fr

Livraison sur Merville pour
une commande supérieure
à 16,50€

Ouvert 6 jours sur 7 de 11h
à 14h et de 17h à 22h sauf
le lundi midi et le mardi

Le samedi 8h - 17h non-stop

Inscriptions

Vous souhaitez utiliser les services de l'Enfance et Jeunesse ?

- **Pour le CLAE du matin et du soir en temps scolaire:** il vous suffit de compléter un dossier en début d'année à récupérer au centre de loisirs.
- **Pour la cantine en temps scolaire:** Il vous suffit de compléter un dossier en début d'année. Pour toute modification ou demande de renseignements, contactez Nadine GUZOU au 0534528034. Elle est aussi présente tous les lundis soirs au bureau de l'ACCEM (centre de loisirs).

Attention, la cantine doit être réservée ou annulée la veille avant 10h.

- **Pour la cantine du mercredi:** une fiche d'inscription est à votre disposition au centre de loisirs à partir du 15 de chaque mois. L'inscription pour le mercredi est à effectuer au centre de loisirs et non pas auprès de Nadine GUZOU. Le repas se termine à 13h, pour plus d'informations consultez la fiche mensuelle de réservation.

- **Pour la maison des jeunes** un dossier d'inscription est à retirer auprès de Julien MARTINEZ.

ENFANCE ET JEUNESSE

Cet été au service Enfance et Jeunesse



Merville plage:

Les 12-17 ans à Port Leucate

Le service Enfance et Jeunesse a commencé l'été en proposant aux habitants le « Merville plage » qui a permis aux plus jeunes de barboter dans l'eau, de faire des châteaux de sable (sable fourni par l'entreprise TOFFANELLO) et de faire des courses de sulkys. Les plus grands ont pu s'amuser à faire des combats de

sumos (intervention de M. BOZON), se faire masser par des professionnels d'une école de masso-relaxation toulousaine et boire un rafraîchissement à la participation du Comité des Fêtes et du responsable du bar-restaurant « Safran et Basilic ». ■

Séjours:

Les 3-6 ans sont partis à Saint-Sardos où ils ont été hébergés en yourte.

Les 6-11 ans ont eu le plaisir de découvrir le monde médiéval à Cordes-Sur-Ciel et notamment à travers son festival.

Les 12-17 ans se sont rendus à Port Leucate où ils sont allés à la rencontre des marins et des pêcheurs; ils ont pu, à la suite de ces belles rencontres, réaliser un reportage sur leur environnement. ■

Les sorties:

Durant l'été le centre de loisirs a accueilli les enfants et les jeunes. De nombreuses sorties ont été organisées comme une ballade à Bambou Parc, aux piscines de

Grenade et Bouconne, à la base de loisirs de Solomiac, à Narbonne plage, à l'accrobranche à Montech, à Toulouse plage et à l'équitation à Grenade. ■

La rentrée!

La direction: Céline FAU: Responsable du service enfance et jeunesse

> **ACCEM des 3-6 ans:** Responsable - Nathalie CHUBILLEAU-MALGUID

Adjointe: Virginie REVEL - Tél. : 05 34 52 80 33 - Mail : enfance.jeunesse@merville31.fr

> **ACCEM des 6-12 ans:** Responsable - Marc SOULA - Tél. : 05 34 52 80 33

> **ACCEM des 12-17 ans:** Responsable - Julien MARTINEZ - Tél. : 05 61 99 86 95

L'équipe s'agrandit:

Elémentaires et jeunes: Amélie, Charles et Emmanuel sont les nouveaux animateurs.

CME CMJ: Emmanuel et Magali encadreront les conseillers municipaux en herbe. ■

Les vacances:

Toussaint: le centre de loisirs sera ouvert les deux semaines de vacances. Pour inscrire vos enfants, veuillez passer au bureau de l'ACCEM pour compléter une fiche disponible à partir du 8 octobre

Noël: attention! Le service enfance et jeunesse est fermé pendant les vacances de Noël (centre de loisirs et maison des jeunes)



Réduction des déchets

Vous souhaitez composter mais vous pensez que c'est compliqué, que cela va vous prendre du temps, que cela va attirer les nuisibles, que cela ne sert à rien.

FAUX, nous vous proposons de participer au prochain rendez-vous compostage qui aura lieu **le 23 octobre 2012 à 18h** aux Services techniques de la Communauté de Communes Save & Garonne. Des techniciens répondront à toutes vos interrogations. ■

Contact et renseignements: Service technique de la Communauté de Communes Save & Garonne : 05 61 82 63 74.

Réservez sans attendre votre composteur sur notre site internet: www.cc-saveetgaronne.fr



Besoin d'une consultation auprès d'un professionnel du droit?

Organisées sous l'égide du Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Haute-Garonne (CDAD), ces consultations juridiques GRATUITES s'adressent à toute personne confrontée à des difficultés nécessitant une consultation auprès d'un professionnel du droit.

Assurés par des avocats, ces entretiens ont pour but de renseigner les personnes sur leurs droits et obligations et les orienter dans leurs démarches. Les permanences se tiennent au siège de la Communauté de Communes Save & Garonne,

rue des Pyrénées à Grenade, uniquement sur rendez-vous au 05 61 82 85 55, le 3^e mercredi du mois de 14 h à 17h. ■

Prochaine permanence avec Me Sophie DRUGEON: Mercredi 17 octobre sur rendez-vous au 05 61 82 85 55

Tri
sélectif:
attention
à vos
bacs

Beaucoup de bacs individuels (ordures ménagères ou tri sélectif) restent sur les trottoirs et ne sont pas rentrés, conformément au règlement de collecte de la Communauté de communes:

Je sors mon bac la veille de la collecte et je le rentre après son vidage.



Inventaire des arbres remarquables

Le département de Haute-Garonne possède des arbres et alignements d'arbres qui constituent un patrimoine arboré remarquable tant d'un point de vue culturel et historique que paysager.

Pour faire connaître ce patrimoine et le préserver, l'association « Arbres et Paysages d'Autan » dont l'objectif est de promouvoir le rôle de l'arbre dans la sauvegarde et la restauration du paysage, s'est engagée dans l'inventaire des arbres remarquables du département. Une commission de l'association mène un important travail de collecte d'informations afin d'améliorer la connaissance de ce patrimoine naturel.

Arbre témoin de l'Histoire, arbre aux dimensions et âge exceptionnel, arbre symbole, arbre marqueur du paysage... qu'il soit en bord de

routes ou de chemins, sur les places, près des églises et cimetières, dans les parcs et jardins privés ou publics, dans les bois et les forêts, votre commune possède sûrement un arbre remarquable et il serait regrettable qu'il ne paraisse pas dans ce recensement.

Affutez votre regard lors de vos promenades, prenez quelques notes, des photos et n'hésitez pas à poser des questions aux propriétaires des arbres, aux voisins, aux mairies, aux personnes mémoires et faites nous part de vos trouvailles.

Quels arbres et quels éléments à prendre en compte?

- Sa taille et ses dimensions (diamètre du tronc, circonférence à 1m30 du sol)
- Sa forme originale (tortueuse, penchée, difforme, enlacée, plusieurs troncs à la base...)
- Sa rareté botanique au niveau local et départemental
- Sa fonction de refuge pour la faune et la biodiversité (arbre creux, arbre têtard...)
- Sa situation géographique qui fait de l'arbre un repère, un élément marqueur du paysage
- L'histoire locale (arbre commémoratif,

symbolique, témoin de vie, d'un événement)

- Les légendes et croyances populaires qu'il véhicule
- L'âge de l'arbre (estimation, date de plantation)

Si vous connaissez un arbre remarquable, téléchargez la fiche inventaire sur la page d'accueil du site internet de l'association:

www.arbresetpaysagesdautan.fr ■

Pour plus de renseignements:

Arbres et Paysages d'Autan
William FARAGO
20 route de Ticaille
31 450 – AYGUESVIVES
Mail: apa31@free.fr
Tél./Fax: 05 34 66 42 13

A.C.V.E:

L'Association Cadre de Vie et Environnement organise une réunion le 5 octobre 2012 à 21h, à l'Espace JOUVION, au rez-de-chaussée.

Tous les riverains concernés par la Zone d'Aménagement Différé (ZAD MERVILLE) sont attendus.

Contact Mme PASTOR :
06 01 00 82 13

GROUPEMENT D'INTÉRÊT CYNÉGÉTIQUE DE « SAVE ET GARONNE »

Gestion du faisan commun : comment développer une population naturelle avec succès ?



Les nombreux efforts réalisés par les chasseurs de l'ACCA de Merville ces dernières années en matière de repeuplement en faisan commun et les bons résultats qui s'en sont suivis, ont conduit les responsables cynégétiques du département (FDC 31) et des communes environnantes à une volonté

de plus en plus forte de gérer des populations naturelles, pour promouvoir une chasse qualitative plutôt que quantitative.

Partant d'un constat que la quasi-totalité des faisans prélevés à la chasse est composée de faisans d'élevages et que le cliché « faisan = gibier de tir » ait la vie dure auprès des chasseurs et surtout du grand public. Il a été décidé d'harmoniser sa gestion à une échelle territoriale viable, par la création d'un GIC regroupant 9 communes ou territoires de chasse voisins situés entre la Garonne, la Save et la Forêt de Bouconne pour une surface d'environ 8000 ha.

Le GIC est une association de loi 1901, son rôle est de rassembler autour d'un projet commun l'ensemble des détenteurs du droit de chasse d'un territoire donné. Il œuvrera de façon à gérer au mieux le faisan grâce à des règles de chasse adaptées et à suivre au plus près la dynamique de population. Il proposera des aménagements de territoire et/ou artificiels et s'activera à faire croître les populations naturelles. Parmi les différents types de gestion des populations de faisan existants, le plan de chasse est probablement la méthode qui prend le mieux en compte la biologie de l'espèce. En effet, elle est basée sur sa dynamique de population. Elle nécessite, il est vrai, un suivi technique, administratif et même réglementaire parfois assez lourd. Le plan de chasse est déterminé par la potentialité du

milieu, le niveau d'abondance et la production annuelle de l'espèce et non par les besoins des chasseurs. Aussi, cela pose souvent des problèmes pour les petits attributaires ou ceux habitués à des tableaux importants et réguliers. C'est aussi le cas pour les territoires abritant des densités trop faibles pour permettre des prélèvements durant les quelques années pendant lesquelles la population se développe. C'est pourquoi à cette gestion pure se substitue ou s'ajoute parfois une mesure plus souple qui intègre les lâchers. Cette pratique doit cependant être bien encadrée et nécessite le marquage de tous les faisans lâchés par un poncho (marquage de couleur voyante autour du cou).

En effet, seul le tir des faisans "ponchotés" est autorisé dans le but d'accroître la population naturelle. Les ponchos sont biodégradables, ce qui fait qu'un faisan devient "non-tirable" au bout de quelques semaines.

Le chasseur devient un gestionnaire de son milieu, il veillera à :

- identifier les zones favorables pour les lâchers de repeuplement (réserves, bosquet, haies larges, point d'eau, couverts pour la faune,
- créer ou fera en sorte de conserver des réseaux d'habitats favorables pour l'espèce (bosquets, point

d'eau, linéaires,

- contractualiser avec les agriculteurs et propriétaires dans toutes les zones la mise en place de culture à gibiers ou couverts faunistiques (un potentiel important: env. 1000 ha de jachères déclarées à la PAC en 2010),
 - sensibiliser les agriculteurs, les collectivités pour la conservation et les bonnes pratiques d'entretien de milieux fragiles (haies et mares).
 - mettre en place un réseau de suivi des populations.
 - avoir une tendance du succès de la reproduction pour évaluer l'opération et la possibilité de chasser.
- L'objectif du GIC: créer une alliance entre les territoires de chasse voisins afin de gérer une population de faisans sauvages implantée de façon durable.

Les investissements et les aménagements nécessaires sont minimes et les résultats spectaculaires. Nous devons poursuivre cette politique pour le plus grand plaisir des chasseurs et des non-chasseurs.

Le faisan est l'emblème des actions favorables que peuvent mener les agriculteurs et les chasseurs en faveur de l'environnement et de la biodiversité. ■

Laurent BAGUR

Président de l'ACCA de Merville
Président du GIC Save et Garonne

BUMBANDE**LE MYSTÈRE****GRENADE SUR GARONNE**

Vendredi 5 octobre à 21h

En partenariat avec les associations Den Kanu Grenade et Ondes Percutants de notre Communauté de Communes Save et Garonne, l'Autan et l'Harmattan présente un spectacle afro-contemporain dans la salle du Foyer Rural de Grenade le vendredi 5 octobre à 21 h.

BUMBANDE (le mystère)

aborde le thème de l'imitation traditionnelle africaine intimement liée au respect des ancêtres et des forces de la nature... Eric Zongo, danseur-chorégraphe, sera sur scène avec Tankien, sculpteur-musicien, pour une rencontre exceptionnelle entre les univers de la tradition et de la modernité. En première partie contes et musiques traditionnelles du Burkina Faso (djembé, balafon, tchaoun).

Tout public

Entrée : 5€

Gratuit pour les moins de 10 ans.



FOOTBALL CLUB MERVILLOIS

La saison 2012/2013 a commencé



Depuis le 1^{er} août, les seniors de Merville ont repris le chemin du stade après un repos bien mérité. Ce premier mois d'entraînement, particulièrement chaud, a permis de se remettre en condition afin d'attaquer la nouvelle saison. À noter que cette catégorie s'est particulièrement étoffée en licenciés, avec pour conséquence l'engagement d'une troisième équipe en championnat du district toulousain. Cela prouve le dynamisme du groupe suite aux résultats de la dernière saison et de l'ambiance qui y règne. Pour s'occuper de cette troisième équipe il a fallu trouver des volontaires supplémentaires pour assurer son fonctionnement. L'encadrement des seniors se compose donc de Jérôme BALDY, Yannick PASPA, David TOURNIER, Christophe CHIOROZAS, Nicolas LARROUX et Henri MULTEAU.

Nous pouvons déjà déjà remercier chaleureusement ces personnes bénévoles qui vont passer de longs moments sur les terrains. Pour information, le club est actuellement en cours d'homologation du second terrain afin de pouvoir éventuellement y jouer des rencontres pour soulager le terrain d'honneur.

Dans les catégories de jeunes la reprise a également eu lieu mi-août pour les U19 et U17, dernière semaine d'août pour les U15 et U13, puis le 5 septembre pour les petites catégories.

Pour clore cette phase de préparation, les U17 et les U15 ont organisé une randonnée dans les Pyrénées ariégeoises, respectivement aux étangs de Bassies le 1^{er} septembre et au Pic des 3 Seigneurs le 8 septembre. Si la sortie U15 s'est

déroulée dans d'excellentes conditions climatiques et dont l'ascension fut d'une difficulté acceptable pour les parents, il n'en a pas été de même pour les U17. Les conditions étaient très mauvaises et la randonnée n'était pas aussi simple que prévue. Pas de difficultés particulières pour les jeunes qui gambadaient comme des izards, mais quelques parents qui ont souffert tout au long de l'ascension et de la descente. Ce n'est qu'une fois arrivés et après une bonne boisson chaude, que les souffrances et douleurs ont été oubliées pour laisser place au plaisir d'être parvenu au bout.

Alors que les inscriptions sont toujours en cours, on semble se diriger vers un effectif de jeunes stable. Il n'y a qu'en U19 où nous n'arriverons pas cette année à constituer deux équipes suite à l'arrêt de nombreux joueurs pour raisons professionnelles ou d'études. Enfin, si des jeunes filles nées en 2000 ou 2001 sont intéressées par le football, une équipe de benjamines spécifique est en cours de création. Pour les tranches d'âge de 2002 à 2007, la pratique est mixte.

Bonne chance à tous les joueurs du FCM qu'ils soient seniors ou en entente* pour les plus jeunes, le football leur permet tout d'abord de se faire plaisir et enfin d'apporter un peu de joie autour d'eux. ■



La randonnée des U15



PLAN MANJAR E PLAN VIURE AL PAIS

12^e FÊTE DU CANARD

Dimanche 21 octobre

Journée portes ouvertes à la ferme

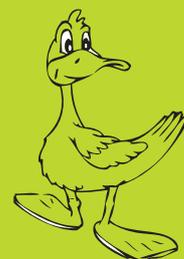
Arrivée de 100 voitures anciennes de 7h à 10h



- Animation : Guy et Yvette
- Groupes qui se produiront sur les scènes :
 - Le 25Bis (Chansons populaires engagées)
 - LES MAJORET'S (majorette masculine)
 - @Rockbase (Pop-Rock)
 - Format A4 (Jazz)
- Pour les enfants : début des activités à partir de 10h
- Pause gourmande le midi réservation conseillée au 05 61 85 19 65

Le plus beau déguisement d'un animal de la basse-cour gagnera un panier garni offert par les producteurs.

Chez Natacha et Francis Maso
À la ferme aux Téoulets
900 Route de Guinot
31330 Merville
Tél. : 05 61 85 19 65



*équipes composées par des joueurs d'Aussonne, Merville, Daux et Seilh



EXTENSION DE LA ZAC PEDAOUCO (PATTE D'OIE)

Lors du Conseil Municipal du 31 août, l'un des vice-présidents de la Communauté de Communes a présenté le projet d'extension de la ZAC Pedaouco de Merville (120 ha). À fort potentiel économique, cette zone devrait démarrer par la zone Nord de 30 ha dès 2013.

Il apparaît que certaines parcelles stratégiques concernées par ce projet ne pourraient se soustraire à une expropriation. Cependant, il a insisté sur le fait que le projet n'est pas définitif, et qu'il souhaitait vivement la participation du Conseil Municipal de Merville, afin de prendre en compte les remarques de chaque citoyen.



FOYER RURAL DE MERVILLE

Forum des Associations

Cette année encore, le forum des associations a connu un vif succès. Si l'on en juge par le public venu nombreux, la saison qui arrive devrait se placer sous les meilleurs auspices.

Merci encore à tous les visiteurs qui nous ont rendu visite et à très bientôt dans vos activités.

Soirée théâtre : L'auberge rouge

Le samedi 13 octobre à 21 h à la salle polyvalente se tiendra la première représentation de théâtre de la saison. Nous aurons le plaisir d'accueillir cette année la compagnie « Atelier 21 » des Minimes dans leur nouvelle pièce : "L'auberge rouge"



ÉCOLE DE MUSIQUE "GABRIEL FAURÉ"

La rentrée

Ecole de Musique

Si la fréquentation des premières portes ouvertes avait été modeste, cette deuxième édition a connu un véritable succès. Les visiteurs ont pu obtenir tous les renseignements sur les instruments et sur le fonctionnement de l'école. Rappelons que les cours d'essai gratuits ne se limitent pas à cette journée, vous pouvez en bénéficier tout au long de l'année de même pour les inscriptions qui sont possibles pendant toute la saison.

Insistons sur les nouveautés proposées cette année et particulièrement l'harmonica. N'hésitez pas à venir faire un essai sans aucune obligation, des places sont encore disponibles. Trois autres nouveautés sont également présentes cette année: le chant, l'accordéon et les cours d'ensemble orchestral. Pour ces derniers, l'école propose aux

musiciens "isolés" de venir jouer avec d'autres sous l'égide d'un professeur d'ensemble et ainsi découvrir ou retrouver le plaisir de jouer en groupe. Evolution de l'initiation à la musique active: elle est désormais ouverte aux enfants dès 5 ans (au lieu de 6 jusqu'à présent). C'est une formule économique pour faire découvrir à vos enfants l'univers musical et ses instruments de façon ludique. Voici la liste de tous les instruments proposés à ce jour: accordéon, batterie, chant, clarinette, cor, flûte traversière, guitare classique et électrique, harmonica, piano, saxophone, trompette, violon et violoncelle.

Chorale « Evasion Musicale »

Les choristes ont également retrouvé le chemin de l'école sous

la direction cette année de 2 chefs de chœurs. Ce sont en effet André GIRAUD *il aurait déclaré vouloir prendre « sa retraite »* :) et sa fille Véronique qui se partagent dorénavant la direction de l'ensemble en fonction des morceaux. Si vous avez envie de découvrir le chant choral, les répétitions ont lieu tous les vendredis à 19h30 à l'école de musique. Il n'est pas nécessaire de connaître la musique pour intégrer la chorale. Juste l'envie de chanter est nécessaire. Tout le monde est bienvenu. ■

Terminons par l'annonce de l'Assemblée Générale de l'association. Elle aura lieu le jeudi 11 octobre à 21h à l'école de musique. Tous les adhérents sont attendus.



FNACA

La découverte des Bouches-du-Rhône

Une escapade de trois jours a permis à notre comité de visiter la région.

La première escale fut Marseille où nous avons pu découvrir les travaux entrepris (restauration de façades, transformation du vieux port), pour la nomination de la ville au titre de « Capitale Européenne de la Culture » pour l'année 2013. Nous avons également visité Notre Dame de la Garde qui s'élève à 162 mètres d'altitude et permet d'avoir un panorama visible depuis le parvis. Non loin de là nous avons été éblouis par les calanques de Cassis. Ses originalités, ses charmes exceptionnels tiennent avant tout aux profondeurs et aux étroites échancrures qui cisèlent ces côtes. La journée s'est poursuivie par une excursion en bateau, moyen de

transport incontournable pour voir les aiguilles aux flancs vertigineux surplombant la mer.

Nous avons également emprunté un train touristique afin d'admirer les paysages et découvrir des cabanons perchés à plus de 400 mètres en haut des falaises.

Notre escale s'est terminée aux Baux de Provence où nous fut contée l'histoire des seigneurs du XI^e siècle à nos jours. Le charme de ce village pittoresque aux ruelles difformes, pentues et colorées par de nombreuses échoppes nous a ravies. ■

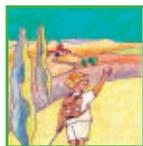
L'Assemblée Générale du comité aura lieu le samedi 20 octobre à 17 heures, salle du 3^e âge.



Vue imprenable depuis le petit train



Petit port de plaisance



A.R.C.L.M

En marche pour la saison 2012/2013

À la suite du forum des associations où nous avons fait le « plein », les 120 adhérents pourront profiter des circuits tracés par la commission technique les mardis, jeudis et vendredis pour la « marche douce ».

Nous proposons aussi des sorties culturelles, des rencontres de convivialité et des combinés randos/culture à savoir :

- Repas de bienvenue des adhérents,
- Découverte du patrimoine de Merville,
- Visite d'Albi,
- Repas choucroute,
- Crèche vivante dans le Tarn & Garonne,
- Concert de jazz rock et blues, avec le groupe Néon Blue et Nicolas,
- Visite de la centrale nucléaire de Golfech,
- Visite de Bruniquel, de Cordes et Giroussens,
- « Fenaïson » (coupe du foin) à Merville,
- Repas sardinade.

Tout un programme pour la saison 2012/2013... Et vive la marche !

Georges BÉGUÉ



Les Marcheurs de Roquebrune sur Argens

Remise de la chaussure d'or



CLUB ARC-EN-CIEL

Informations de la rentrée

Reprise du loto mensuel le lundi 1^{er} octobre à 14h30, salle Joseph BON. La plaque de 6 cartons est au prix de 6€, 1,50 € le carton avec le carton de la chance. De très beaux lots sont à gagner. La choucroute gastronomique de l'Interclub ouverte à tous aura lieu le jeudi 11 octobre à 12 heures, salle polyvalente de Merville au prix de 18€ avec animation musicale. Le dernier délai des inscriptions est arrêté au mercredi 3 octobre (chèque à l'ordre du Club Arc-en-ciel). Pour vous inscrire appeler Armand au 0561850217. N'oubliez pas d'apporter vos couverts. Rappel aux adhérents :

le repas de l'amitié se déroulera le dimanche 14 octobre à 12 heures à la salle de la mairie de Merville. Prix: 15 € pour les adhérents et 26 € pour les extérieurs, s'inscrire avant le jeudi 4 octobre auprès d'Armand au 0561850217 ou auprès de Claudie au 0561851139 (chèque à l'ordre du Club Arc-en-ciel).

Concours de belote à la salle Joseph BON à 20h30 les mercredis 17 et 31 octobre. Nous espérons revoir avec grand plaisir tous les joueurs assidus à cette manifestation très conviviale. Pas de changement pour le règlement, le résultat se calcule sur le nombre de points. ■



Le bureau du club

CONTACTS :

Georges BÉGUÉ 05 61 85 10 67
arclm@dbmail.com
Francis DEYRIS 05 34 52 03 73
francis.deyris@orange.fr

Attention : changement d'horaire de départ = 13h30

OCTOBRE 2012

Mardi 2	13 h 30	3 h 15	Ondes • départ mairie	13 km	facile	F. DEYRIS O. GABARRA	
Jeudi 4	13 h 30	3 h	La Magdelaine • départ pl. du village	12 km	moyen	F. DEYRIS G. DUGAST	
Vendredi 5	13 h 30	2 h	Launac • départ mairie	6 km	facile	G. BÉGUÉ	
Samedi 6 à 12h REPAS DE BIENVENUE DES ADHERENTS						à retenir	
Salle des fêtes à côté de la mairie							
Mardi 9	13 h 30	3 h	St Cézert • départ salle des fêtes	12 km	moyen	F. DEYRIS A. GRIMARD	
Jeudi 11	13 h 30	3 h	Montech • départ du cimetière	12 km	facile	F. DEYRIS O. GABARRA	
Mardi 16	13 h 30	3 h	L'Isle Jourdain • départ du lac	12 km	facile	B. CAZES A. COTTET	
Jeudi 18	8 h	4 h 30	Lectoure • départ Merville journée / pique nique	19 km	moyen	F. DEYRIS M. THÉBAULT	
Vendredi 19	13 h 30	2 h	Cornebarrieu • départ cimetière	6 km	facile	G. BÉGUÉ	
SAMEDI 20 VISITE D'ALBI						infos données à chaque adhérent	à retenir
Mardi 23	13 h 30	3 h	Encausse • départ de l'église	12 km	moyen	G. BÉGUÉ F. DEYRIS	
Jeudi 25	13 h 30	3h	Bouconne • départ Mondonville	12 km	facile	B. CAZES G. DUGAST	

VACANCES SCOLAIRES DU 27/10 AU 11/11/2012

BANDA TAPAS CYMBALES

Venez nous retrouver à Toulouse le temps d'une soirée bodega / rugby,

samedi 6 octobre à partir de 18h

Convivialité assurée et musique au rendez vous !
Restauration à partir de 10 € (tapas, etc...)

Renseignements et réservations :

"Le Bistro"
Brasserie, cuisine du monde
0561 133705
13, Av. des Minimes
31200 Toulouse
Spécialité sénégalaises, provençales, libanaises, d'Afrique du nord & italiennes.

Dates à retenir :

Dimanche 28 octobre
animation du marathon de Toulouse.

Groupe majoritaire

Il y a un an, nous inscrivions dans notre profession de foi :

BÂTIMENTS COMMUNAUX :

- Mettre aux normes les bâtiments et les lieux publics
 - > Nous avons lancé un appel d'offres pour assistance à maîtrise d'œuvre pour la mise en conformité de la salle des fêtes attenante à la mairie.
- La mise aux normes de l'alarme incendie de la salle polyvalente est en cours.
- Sécuriser et protéger les bâtiments (mairie, écoles...)
 - > Une alarme intrusion a été installée dans la mairie et dans les écoles
- Entretien le patrimoine communal (église...)
 - > Un examen de la rochelle et du plafond de l'église est en commande.
 - > Nous avons reçu les études techniques et financières pour réaliser l'assainissement des pieds de murs de l'église. Une étude sur le réseau pluvial à proximité de l'église a mis en évidence d'importantes fuites qui pourraient être à l'origine de la propagation d'humidité dans les murs de l'église. Lors des travaux
- S'engager sur des économies d'énergie en établissant un état des lieux pour planifier et prioriser les actions nécessaires
 - > Le chauffage au sol d'un bâtiment de la maternelle avait été mis hors-service depuis 5 ans. Seuls les convecteurs électriques d'appoint fonctionnaient jours et nuits. Nous avons remis en service le chauffage au sol qui fonctionne en heures creuses. Les convecteurs reprenant leur fonction de chauffage d'appoint, nous gagnons ainsi en efficacité et en économies.
 - > Des radiateurs de la mairie ont été équipés de robinets thermostatiques. Une régulation de la chaudière est commandée.
 - > Un groupe de travail (commissions Environnement et Finances) mène une réflexion sur les économies d'énergies (efficacité énergétique des bâtiments et équipement, économies d'éclairage public, etc.).

La plus courte réponse est l'action.

*Les conseillers municipaux
« Rassembler & Réussir Merville »*

Groupe minoritaire

Rentrée : petit bilan des 10 premiers mois

Ce qui va :

L'animation vie associative et politique sociale

Ce qui ne va pas :

- La communication est inexistante
- La minorité n'est pas écoutée, la majorité se tait, le compte rendu du conseil est expurgé de toute critique
- Le site web communal a eu jusqu'à six mois de retard sur l'actualité des conseils
- Nos positions sont balayées par des votes majoritaires préparés à l'avance ; vous allez recevoir vos feuilles d'impôts, sachez que nous avons voté contre l'augmentation des taxes locales

- Les investissements budgétisés issus des dossiers lancés par l'équipe précédente ne seront pas mis en œuvre cette année, faute d'une appropriation rapide

Après nous avoir promis « un budget réaliste et sincère » en avril et affirmé en conseil le 29 juin sa sérénité sur la réalisation des projets, Monsieur le Maire devra se rendre à l'évidence : la tâche est peut-être trop rude.

Un an bientôt : l'apprentissage est laborieux et les retards s'accumulent.

Numéros utiles

15 SAMU et centre antipoisons

18 Pompiers

(Sapeurs-pompiers de Grenade: **05 62 10 41 80**)

17 Police

(Gendarmerie de Grenade: **0562799370**)

■ Urgence sécurité Gaz (GrDF): **0800 47 33 33**

■ Urgence/Dépannage EDF: **0810 33 30 81**

■ LA POSTE: **0534529521**

■ M. le Curé: **0561826135**

■ Mairie de Merville

• Accueil: **0562134100**

accueil.mairie@merville31.fr

• Adjoint de permanence: **0685556622**

• Service Communication: **0562134113**

communication@merville31.fr

• Bibliothèque: **0561856745**

• Police municipale: **0562134116**

• Coordonnateur de la Vie Associative:

0534529810 (bureau relais)

0562134112 (bureau mairie)

■ SIVU RIVAGE

• Accueil: **0562134095**

• Service Emploi/Point Information Jeunesse:

0965370993

■ Enfance & Jeunesse

enfance.jeunesse@merville31.fr

• Secteur Enfance et Animations Sportives:

0534528033

• Secteur Jeunesse: **0561998695**

• Permanences inscriptions au Centre de Loisirs

(176, rue des écoles) tous les lundis soir et mardis matin en période scolaire

• Maison des Jeunes: **0561998695**

maisondesjeunes@merville31.fr

• Directeur école maternelle: **0534529053**

• Directeur école élémentaire: **0534528030**

• Cantine: **0534528032**

• Crèche: **0561851989**

• Déchetterie de CORNEBARRIEU: **0561858973**

Lundi, mardi, mercredi et vendredi: 10h -12h et

13h30 -18h, samedi et dimanche: 10h -18h

(sans interruption).

Fermée le jeudi et les jours fériés

• Déchetterie de GRENADE: **0561823503**

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi: 9h -12h

et 14h -18h, dimanche: 9h -12h et 13h -17h.

Fermée le mardi et les jours fériés

• Caisse d'Allocations Familiales: **0810 25 31 10**

• Assistant social

sur rendez-vous à Grenade: **0561710350**

• ADMR de Grenade: **0561828112**

• Communauté de Communes

Service technique: **0561826374**

Services administratifs: **0561828555**

• Office de Tourisme: **0561829385**

État civil

Naissances

• Hoani LEHUBY le 19/06/2012

• Myriana SOPHIE le 12/08/2012

• Rihanna RUCORT le 13/08/2012

• Lenny GALEANO le 25/08/2012

• Lou COLIN LIMOUSIN le 28/08/2012

• Léandre CHANTEREAU le 29/08/2012

• Shayma BELHADI le 02/09/2012

Mariages

• Rudy MASSE et Céline CARDON

le 18/08/2012

HORAIRE D'OUVERTURE des déchetteries

• GRENADE

Tél. : **05 61 82 35 03**

Lundi au samedi :

9h-12h et 14h-18h

Dimanche : 9h-12h et 13h-18h

Fermée le mardi et jours fériés

• CORNEBARRIEU

Tél. : **05 61 85 89 73**

Lundi, mardi, mercredi

et vendredi :

10h-12h et 13h30-18h

Samedi et dimanche : 10h-18h

(sans interruption)

Fermée le jeudi et les jours fériés



Nous vous donnons rendez-vous sur: www.merville31.fr

PERTE DE DOCUMENTS D'IDENTITÉ

En cas de perte de votre carte d'identité, passeport et/ou carte grise, demandez plus facilement leur renouvellement grâce à : **mon.service-public.fr**

Adressez ensuite par courrier les pièces demandées (précisez le nom du service sur l'enveloppe).

PHARMACIES DE GARDE*

Octobre 2012

Dim 7 CASSAN / LE MORTIER DE JADE

49 rue de la République
31700 BEAUZELLE
05 61 59 72 60

Dim 14 DARNES

139 bis route de Seilh
31840 AUSSONNE
05 61 85 10 03

Dim 21 BELHAOUARI

1 route de Lévigac
31530 MONTAIGUT
05 61 21 72 30

Dim 28 LANNES / LE GRAND SELVE

52 rue de la République
31330 GRENADE
05 61 82 61 24

Pendant la semaine à partir de 20h jusqu'à 8h, se rendre à :

La pharmacie de nuit
76, allées Jean Jaurès à Toulouse
Tél. : 05 61 62 38 05



Pour connaître la pharmacie de garde, appelez **Résogardes 3237**

Information actualisée des pharmacies de garde les plus proches

N° AUDIOTEL 0.34 Cts/min ACCESSIBLE 24 H/24 H

Dentiste de garde le dimanche: 05 61 54 80 80

Directeur de la publication: Bernard TAGNÈRES, Maire de Merville • **Comité de rédaction:** Commission Communication, mairie de Merville

RAPPEL: aucun article ne sera pris en compte au-delà du 13

Conception graphique et impression: Ogham-Delort 0562713535

Imprimé avec des encres végétales sur papier PEFC par l'imprimerie Delort labellisée "Imprim' Vert" et iso 14001



* Sous réserve de modifications de dernière minute.

Soirée paëlla / fideüa

Samedi 20 octobre 20 h
salle polyvalente à MERVILLE

Soirée dansante au profit de l'association
Grégory LEMARCHAL, contre la mucoviscidose



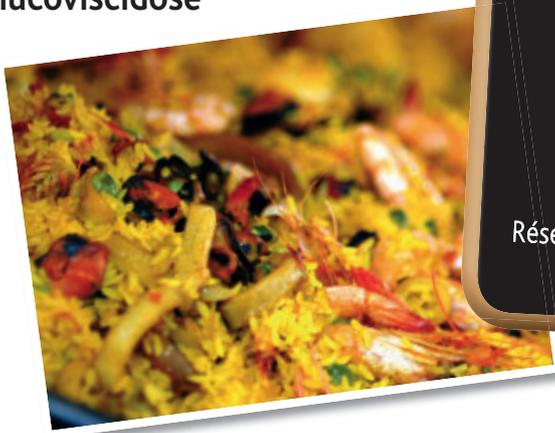
Ensemble contre la mucoviscidose
www.association-gregorylemarchal.com



Menu
sangria
Paëlla / Fideüa
dessert

Tarifs:
Adulte : 12€
Enfant de moins
de 12 ans : 8 €

Réservation au 06 09 16 11 16
avant le 10 octobre



Merville en Fête

